
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 6 (1978)

DOI: 10.11588/fr.1978.0.49269

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

republikanisch-demokratische Grundkonstante nicht zu verdrängen vermochte. Kontinuität kennzeichnet auch das philosophische Denken Leroux' von seinen tastenden Anfängen bis zu den späteren Entwürfen zur Geschichtsphilosophie, Religion, Politik und Ästhetik. Leroux' Geschichtsphilosophie, sein evolutionäres Denken, das Gegenwart, Vergangenheit und Zukunft als miteinander verwoben sieht, schützt ihn, so das Urteil des Verfs., vor dem Vorwurf des Utopismus und des *völlig verrückten Biedermannes*, wie Engels ihn bezeichnete. Im Mittelpunkt seiner Geschichtsphilosophie steht der Gedanke der Einheit, der dialektischen Versöhnung der Gegensätze, der Suche nach der Synthese in einer neuen Menschheitsreligion, die an die Stelle des verlorenen christlichen Glaubens treten muß. Leroux' Konzeption von Dialektik ist, wie G. zu Recht betont, deutlich von der Hegels zu trennen, verrät aber gleichzeitig die enge Beziehung zur geistigen Welt der Romantik. Doch diese sich verstärkende romantisch-mystische Komponente im Denken Leroux', der sich in den 40er Jahren als Apostel eines neuen religiösen Universalismus verstand, möchte der Verf., wenn er sie auch nicht leugnen kann, dadurch geringer bewertet wissen, daß er die realistischen Züge des jungen Leroux, den er dann auch als »le meilleur Leroux« (S. 75) bezeichnet, betont oder genauer gesagt überbetont.

Hans-Ulrich THAMER, Erlangen

Wolfgang von HIPPEL, Die Bauernbefreiung im Königreich Württemberg, 2 Bände, Boppard (Harald Boldt-Verlag) 1977, XII + 624; XXVIII + 786 S. (Forschungen zur deutschen Sozialgeschichte, Bd. 1).

L'émancipation paysanne est l'un des grands thèmes de l'historiographie allemande depuis la fin du XIX^e siècle qui a fait naître un grand nombre d'études surtout régionales tandis qu'il manque toujours une vue d'ensemble sous des aspects modernes. Ce qui s'appelle en allemand *Bauernbefreiung* (libération de la paysannerie) n'est autre chose que l'interprétation libérale du processus très complexe de la liquidation du régime seigneurial. Les recherches historiques commencèrent avec l'oeuvre du fameux économiste allemand, Georg Friedrich Knapp, qui publia en 1887 un livre sur l'émancipation des paysans prussiens ayant pour titre cet euphémisme de *Bauernbefreiung*,¹ car, en vérité, Knapp démontra la liquidation non seulement du régime féodal mais aussi d'une très large part des paysans proprement dits et la création d'un vaste prolétariat rural à l'Est de l'Elbe. Malgré de graves erreurs du jeune professeur strasbourgeois, cette notion et cette direction de recherche finirent par dominer dans les manuels d'histoire et furent même transmises d'une manière irréfléchie au reste de l'Allemagne. Dans l'image de l'abolition du système seigneurial allemand prévaut donc toujours la perspective de la »voie prussienne«, opposée, en 1908,

¹ Georg Friedrich Knapp, Die Bauernbefreiung und der Ursprung der Landarbeiter in den älteren Theilen Preußens, 2 vols., Leipzig 1887 (nouv. éd. 1927).

par Lénine, à la «voie américaine».² Cette «voie prussienne» est marquée par le passage de la seigneurie féodale à la grande propriété foncière capitaliste aux dépens de la paysannerie petite et moyenne et interprétée – en conséquence des profondes mutations du régime agraire – comme la condition préalable à la révolution industrielle en Allemagne.

C'est précisément cette tradition historique qui est combattue par Wolfgang von Hippel – qui, d'ailleurs, n'est plus inconnu au public français³ – dans son excellente combinaison d'étude et de documentation sur l'abolition du régime seigneurial dans le royaume de Wurtemberg. Sauf pour la principauté d'Hohenlohe qui fut plus récemment l'objet d'un travail d'Eckart Schremmer,⁴ von Hippel n'a pas pu s'inspirer d'oeuvres modernes. L'auteur s'est donc appuyé presque uniquement sur des archives d'Etat et privées. Grâce à cet effort énorme nous avons maintenant pour la première fois une connaissance précise de la structure agraire de l'Allemagne méridionale à la fin de l'Ancien régime car le Wurtemberg nous montre, à bien des égards, beaucoup de traits représentatifs. Il s'agit d'un pays de petite culture où les seigneurs ne tenaient pratiquement plus de réserve. Le prélèvement féodal⁵ était donc d'une nécessité absolue non seulement pour l'église et pour la noblesse, mais aussi pour les princes territoriaux;⁶ ainsi l'intérêt général des classes dirigeantes au maintien de ces rentes aussi bien que l'accoutumance des paysans à payer des redevances presque invariables constituaient les plus grands obstacles à l'abolition du système seigneurial. Elle était rendue encore plus difficile par les faveurs napoléoniennes envers la haute noblesse allemande qui, par la création de la Confédération rhénane en 1806, perdit ses droits de souveraineté, mais reçut, en contrepartie, la garantie internationale *comme propriété patrimoniale et privée [de] tous les domaines sans exception . . . ainsi que tous les droits seigneuriaux et féodaux* (art. 27 de l'Acte de la Confédération rhénane); cette garantie a été renouvelée en 1815 par tous les souverains allemands.

C'est ainsi qu'en Wurtemberg la dissolution du régime féodal commençait seulement en 1817, mais il fallait attendre les révolutions de 1830 et – surtout – de 1848 pour que l'oeuvre législative fût complétée. Le plus grand problème restait toujours celui de l'indemnisation de la noblesse, car l'abolition de la seigneurie signifiait la disparition d'une manière de vivre qui n'avait pas changé depuis plusieurs centaines d'années. Pour les paysans, par contre, du point de vue éco-

² Vladimir I. Lénine, Programme agraire de la social-démocratie dans la première révolution russe de 1905–1907, Moscou 1967.

³ Wolfgang von Hippel, «Le régime féodal en Allemagne au XVIII^e siècle et sa dissolution»; dans: L'abolition de la féodalité dans le monde occidental. Actes du Colloque, vol. I, p. 289–301, Paris 1971.

⁴ Eckart Schremmer, Die Bauernbefreiung in Hohenlohe, Stuttgart 1963.

⁵ Von Hippel nous donne des calculs précis pour cinq fermes et un village entier sous six différentes dominations. Suivant ses indications, la quote-part de cens et dîme s'élevait à 60 ou 70 pour cent, tandis que la valeur des corvées et les redevances de servage étaient plutôt modestes (mais profondément détestées); op. cit., vol. I, p. 290 et suiv.

⁶ Même dans le royaume de Wurtemberg, avant 1848, 20 pour cent de tous les revenus d'Etat étaient d'origine seigneuriale à cause du vaste domaine public et du retard de l'émancipation paysanne.

nomique le changement n'était pas trop profond, malgré une décharge sensible du poids financier après la fin des termes de rachat.⁷ D'autant plus grandes furent les conséquences politiques et mentales: le passage du paysan de l'état de soumission féodale à celui du citoyen grâce aux efforts du gouvernement l'attacha d'une manière frappante au roi et renforça l'opposition antinobiliaire. Ainsi s'explique l'insubordination croissante des paysans à partir des années trente qui culmina au début de la révolution de 1848 quand les paysans se levèrent non contre l'État – qui, d'ailleurs, s'empessa de terminer l'oeuvre d'abolition du régime seigneurial par des lois extraordinairement avantageuses –, mais contre la noblesse foncière.

Ne pouvant aborder ici une comparaison entre l'abolition révolutionnaire en France et la désagrégation réformiste en Allemagne, il faut se borner à souligner les résultats exemplaires de l'étude de von Hippel. D'abord, nos connaissances du régime agraire en Allemagne méridionale, région extrêmement morcellée, sont devenues beaucoup plus exactes. Ensuite, le rachat des droits féodaux dans un pays de la zone de seigneurie foncière (*Grundherrschaft*) nous a été démontré et documenté sous tous ses aspects, surtout du point de vue financier et économique, ce dont l'historiographie traditionnelle allemande n'a presque jamais pris soin. Mais ce qui est encore plus important: von Hippel a prouvé, d'une manière satisfaisante, que ni les disciples de Knapp avec leurs surestimations de l'exemple prussien ni les historiens marxistes avec leur dichotomie de «voie américaine» et «voie prussienne» peuvent donner une réponse convaincante aux questions relatives à l'émancipation paysanne, car tous deux ignorent le rôle et l'extension du dualisme agraire allemand (dont la frontière est à peu près marquée par l'Elbe). Après la thèse de Schremmer, les deux volumes de von Hippel sont la première analyse profonde des aspects socio-économiques de la seigneurie à l'Ouest de l'Elbe et de son abolition.

Christof DIPPER, Trier

Hans HÖRLING, Heinrich Heine im Spiegel der politischen Presse Frankreichs von 1831–1841. Ansatz zu einem Modell der qualitativen und quantitativen Rezeptionsforschung, Frankfurt a. M./Bern/Las Vegas (Peter Lang) 1977, 350 S. (= Europäische Hochschulschriften 172).

Eine quantitative und qualitative Analyse der Rezeption Heines in der politischen Presse Frankreichs zwischen 1831 und 1841 hat sich der in Paris tätige

⁷ D'après Schremmer, le prélèvement féodal du produit net, en Hohenlohe à la fin de l'Ancien régime, s'élevait à 32,4 pour cent, tandis que la charge fiscale après l'abolition de la seigneurie n'atteignait pas 11 pour cent; op. cit., p. 174. Von Hippel, sur une base statistique beaucoup plus large, calcule le prélèvement féodal du produit brut de 28,1 à 34,2 pour cent, mais il ajoute qu'il s'agit ici seulement d'un calcul fictif car en réalité beaucoup de facteurs contribuèrent à diminuer ce taux. Somme toute, le prélèvement ne semble pas avoir dépassé les 17 pour cent du produit brut; op. cit., vol. I, p. 291 et suiv. Quant au poids fiscal au XIX^e siècle, von Hippel admet les résultats de Schremmer avec certaines modifications; ibid., p. 539 et suiv.